

Liège, le 4 septembre 1967.

Révérend Père,

M

Votre lettre du 31 août m'a fait bien plaisir et je vous en remercie: c'est que je me demandais, notamment, si je n'étais pas trop séparé de la réalité vécue sur place et craignais de voir mes réflexions mal prises. En fait, j'ai fort hésité à les sortir et ne l'ai fait qu'à la demande de notre Secrétaire Perpétuel. Contrairement à ce qui peut paraître, ce n'est pas l'actualité présente qui me les a dictées: il y a plus de deux années (alors que Tshombe était lier Ministre), j'ai adressé une note de quatre pages à Mr P. Struye, avec lequel j'étais en correspondance irrégulière, et qui, pour une fois, ne m'a pas répondu. J'ai repris textuellement et dans l'ordre les termes de cette note en l'amplifiant d'exemples: j'ai d'ailleurs peut-être eu tort de suivre ce plan, car j'aurais pu prendre des tangentes, notamment en explicitant le jeu des otages. Par exemple, si dans certaines coutumes il est admis que la victime d'une agression, se jugeant trop faible, commette une agression contre un puissant et l'invite, une fois qu'il lui demande compte, à se faire justice en prenant fait et cause pour son agresseur-victime contre l'agresseur primordial, nous voyons ce procédé utilisé actuellement par certaines jeunes nations. Un avion KLM ayant dû, suite à une panne, faire un atterrissage forcé à Konakry, les passagers Guinéens y furent retenus en otages pour obtenir la libération de ressortissants Ivoiriens arrêtés en Guinée. La Guinée s'empara alors comme otages des citoyens néerlandais de Guinée en priant les Pays-Bas d'obtenir la libération des passagers Guinéens. Cet incident éclaire certaines situations brûlantes qui nous concernent à l'heure présente...

Mais si la maquette de mon article date d'il y a 2 ans, la communication de février ne parut qu'en juillet et j'ai reçu les tirés à part vendredi et en ai posté une douzaine samedi à l'intention de parlementaires de ma connaissance. J'attends une réaction!

Vous avez votre lot d'angoisses, et j'admire votre résistance; il est vrai, comme le disait mon beau-frère rentré en juillet, qu'on s'habitue à tout, mais est-ce tout à fait vrai?

Le sort ne nous a guère épargné: après la mort de papa et celle de Jacques mon frère, nous avons perdu en juin mon beau-frère jésuite (44 ans) et mon beau-père qui rejoignait ainsi ma belle-mère morte il y a bientôt 3 ans. On sent qu'on redégringole la pente, mais la jeune génération donne bien des soucis (quand ils sont petits ce n'est que d'ordre matériel) et leurs aptitudes aux études sont variables: ils ne sont pas tous, hélas, comme notre aîné qui à 20 ans entre en seconde théologie.

28r

J'ai été nommé juge, ce qui me permet d'entrer dans les cadres, mais ne change rien à ma situation hiérarchique: c'est une sûreté. J'ai pu de ce fait jouir de deux mois complets de congé, au cours desquels je n'ai pas ouvert un seul livre et ai appris à bricoler (ce qui est essentiel en Belgique pour ne pas mourir d'ennui): je suis ainsi très fier d'une étagère-penderie de 2,60/2,60 mètres construite uniquement avec des matériaux de récupération, mais mes visiteurs en me louant pensent tout bas qu'un menuisier aurait fait mieux.

Le seul contact que je conserve avec l'Afrique est l'Académie et un cours d'une demi-heure à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège: c'est de ce cours que j'ai extrait mes deux derniers articles africains. J'ai bien sorti un article juridique belge, mais la chasse est bien gardée et il a été difficile de faire publier mon papier, expérience assez décourageante. Je devais donner un mois de cours à Lubumbashi en fin d'année, mais cela semble bien compromis.

Ma femme se joint à moi pour vous adresser, Révérend Père, notre respectueux souvenir et l'espoir d'avoir le plaisir de vous revoir un de ces jours.

Jean SOHIER

